



Monsieur le Président du Comex,
Madame la Directrice de l'UCANSS,
Monsieur le Directeur Général de l'Urssaf
Caisse Nationale

Paris, le 10 janvier 2023

Réf. : 71- 2023

Objet : Demande d'ouverture de négociations 2023

Madame la Directrice de l'UCANSS,
Messieurs le Président du COMEX, le Directeur Général de l'URSSAF Caisse Nationale,

Le 6 décembre dernier, lors de la réunion relative aux Inspecteurs du recouvrement organisée à l'UCANSS, nous avons formulé une demande d'ouverture de re négociation du protocole du 27 février 2009 relatif aux personnels chargés d'une activité de contrôle au sein de la Branche Recouvrement.

La réunion qui s'est déroulée hier à l'UCANSS nous a permis de constater que celle-ci n'était pas incluse dans le calendrier des négociations.

Nous renouvelons donc notre demande afin que cette négociation puisse s'ouvrir dès le premier semestre 2023.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice de l'UCANSS, Monsieur le Président du Comex, Monsieur le Directeur Général de l'Urssaf Caisse Nationale, nos salutations distinguées.

Laurent Weber

Secrétaire Général
Section Fédérale des O. Sociaux FO

Bruno Gasparini

Secrétaire Général SNFOCOS